

# Communiqué de Presse

5 juin 2008



## La SNCF et France Nature Environnement signent un accord-cadre pour aller plus loin dans la protection de l'environnement

**Le 5 juin, journée mondiale de l'environnement, Guillaume Pepy, président de la SNCF et Sébastien Genest, président de France Nature Environnement (FNE, 3 000 associations) signent un accord-cadre qui officialise pour quatre ans la collaboration entre l'entreprise et la fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement.**

**Le premier accord conclu il y a trois ans a donné lieu à une série de rencontres et de travaux. Aujourd'hui, face à l'implication grandissante de la SNCF dans les questions environnementales, FNE souhaite l'accompagner dans sa démarche de développement durable (DD), avec un programme d'actions concret et ambitieux.**

### **Des réalisations concrètes...**

La sensibilisation et l'information sur les enjeux du DD et les changements de comportements et de pratiques seront faites via 40 fiches pédagogiques (ex : la prévention des déchets, le tri des déchets, les traitements phytosanitaires, la politique d'achat ...) et des séminaires régionaux internes. Par ailleurs, des rencontres seront organisées avec des clients, des élus, des collectivités, des associations, des syndicats, des fournisseurs.

L'expertise de FNE permettra à la SNCF de continuer à réduire son empreinte environnementale par le lancement de la démarche « éco-gestes métiers ». Des équipes volontaires représentant les différents métiers de la SNCF rencontreront des représentants locaux de FNE pour des réunions de travail. Cette démarche sera ensuite étendue à l'ensemble des établissements et des métiers de la SNCF.

### **...dans de multiples domaines**

- Impacts environnementaux des transports (personnes, marchandises, matières dangereuses...),
  - Politique d'éco-mobilité de la SNCF
  - Pourquoi et comment les personnes et les marchandises se déplacent
  - Approches territoriales du développement durable
  - Chaîne de transport et différents moyens de mobilité offerts
  - Education et sensibilisation à l'environnement à destination des scolaires...
-

# Communiqué de Presse

5 juin 2008

## **Des objectifs ambitieux pour promouvoir le développement durable**

Constatant les bénéfices des échanges et des travaux conduits en commun, la SNCF et FNE ont décidé d'approfondir leur partenariat avec un accord-cadre. FNE, acteur majeur du monde associatif et la SNCF, acteur incontournable du transport, partagent en effet un certain nombre de préoccupations et d'objectifs, notamment :

- la qualité environnementale des activités de service public ;
- la prise de conscience des enjeux environnementaux ;
- l'amélioration de la connaissance en matière d'impact environnemental des transports ;
- la promotion d'une mobilité durable face au changement climatique.

L'accord-cadre permettra de mener, dans un souci pédagogique, des échanges sous forme de rencontres et de projets entre les réseaux de FNE et de la SNCF, au plan national et régional, en vue de contribuer à la diffusion d'une véritable culture du développement durable.

A court et moyen terme, cette collaboration encouragera la prise de conscience, de plus en plus forte dans la société, du nécessaire changement des comportements en matière de déplacements. A plus long terme, elle pourra contribuer à l'instauration d'une politique de mobilité durable des transports.

---

# Communiqué de Presse

5 juin 2008

## **France Nature Environnement**

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT a été créée en 1968. FNE est reconnue d'utilité publique depuis 1976 et développe son action sous la direction de responsables associatifs élus et bénévoles.

Les orientations politiques de la fédération ne répondent donc qu'à une seule et unique préoccupation : une protection de la nature et de l'environnement qui s'intègre dans la défense de l'intérêt général. FNE participe aussi aux réflexions en terme de développement durable et au débat public sur les politiques de transport et de mobilité durables.

FNE est un partenaire privilégié de nombreuses instances en charge de la recherche, de la réflexion politique et de l'action en matière de transports terrestres, aériens et maritimes (MEDD, METLTM, ADEME, DATAR, CERTU, PREDIT, CESR, Collectivités locales, etc.). FNE est membre de l'ONG européenne T&E (Transports et Environnement) et du BEE (Bureau Européen de l'Environnement) liés à la Commission européenne, et travaille en réseau avec ses homologues européens (ITE, IdA, etc.).

## **La SNCF et le développement durable**

La SNCF a impulsé sa démarche de développement durable en 1999. Celle-ci a pour fondements sa vocation historique de service public, son action continue dans la mise en place, aux plans local, national et européen, de services de mobilité, l'implication de son personnel, et les atouts écologiques du train.

La SNCF adhère à différentes initiatives nationales et internationales formalisant les bonnes pratiques d'entreprises en matière de développement durable : Charte du développement durable des établissements publics et entreprises publiques (2008), Charte sur l'égalité des chances dans l'éducation (2006), Chartes portant sur la diversité et le service public (2004), Pacte mondial des Nations-Unies (Global Compact) et Charte nationale de l'accessibilité en 2003, Charte des entreprises pour le développement durable (1999).

La SNCF est dotée d'instances spécifiques pour définir sa politique et élaborer son plan d'actions : une direction du Développement durable et des coordinateurs régionaux (Environnement et Citoyenneté - Solidarité), des correspondants dans ses 250 établissements... Un Conseil d'Orientation du développement durable formé d'une quinzaine d'experts externes contribue à sa réflexion.

---